



Maureilhan, le 05 octobre 20223

COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

COMPTE-RENDU DU 5 OCTOBRE 2023

Etaient présents: M. Alain CARALP Président de la Communauté de communes La Domitienne, M. Robert JARDI Fédération des aveugles de France LR, M. Michel DOUARD responsable du Comité de liaison des associations handicapées du biterrois et vice-président du GIHP, M. Jean-Philippe JUAN Commune de Maraussan, Mme. Claude BLAHO PONCE responsable de la mission Accessibilité Tourisme Handicap / ADT de l'Hérault, M. Yves BOUCABELLE Commune de Nissan lez Ensérune, M. Marc FABREGUES Responsable Antenne Béziers, Mme. Esther MARTCHILI Directrice du pôle population et qualité de vie, Mme. Diana MARQUIER Responsable ADS La Domitienne, Mme. Diana MASSENAT, chargé de développement tourisme durable Office de Tourisme La Domitienne, M Fodil KOUIDER Chargé de Développement de l'Action Sociale et Solidaire Communauté de communes La Domitienne.

Excusés: M. Jean-François GUIBBERT Maire de la commune de Lespignan, M. Stéphane DIEU Directeur Général des Services Communauté de communes La Domitienne, Mme. Nathalie Piques commune de Maureilhan, M. Patrick TREMOULET, commune de Nissan lez Ensérune, Mme. Véronique BESSEDE coordinatrice Association PARTAGE Association PARTAGE, M. Christian GIORDANO Président de Surdit34, M. Jean Marie FOURNEL APF France Handicap, Mme. Céline BOSQUE OLIVA Directrice APEAI Ouest Hérault, M. Luc COSTA, Chef de Service aux Ateliers Via Europa APEAI Ouest Hérault, Mme. Mélanie SORINI Directrice de l'Office de Tourisme La Domitienne.

Alain CARALP, Président de la Commission, accueille les membres et décline les membres absents excusés.

Le rapport annuel de la CIA 2022 est mis au vote, il est approuvé à l'unanimité. Il sera présenté au prochain Conseil communautaire du 07 novembre 2023 et publié sur le site Internet de La Domitienne.

Présentation d'un bilan de l'aide et de l'accompagnement à la mobilité déployée par le GIHP

Marc FABREGUE fait un point sur l'adhésion des membres et notamment sur la ventilation du nombre d'inscrits par commune, on compte un total de 13 nouveaux adhérents en 2022.

Les déplacements concernent en grande partie, les transports de la vie quotidienne à 66 % et le transport médicalisé (CPAM) pour 34 %. Il est précisé par type de handicap que le transport concerne pour 55 % les personnes ayant un handicap moteur, 28 % les personnes ayant un handicap visuel et 17 % les personnes semi-valides.

La relance d'une communication est proposée, elle se fera auprès des prescripteurs (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, etc.) et par le biais de tous les supports externes et internes dont dispose La Domitienne (presse, bulletins municipaux, le magazine, réseaux sociaux, flyers), voire par l'envoi d'un courrier ou courriel.

Le Président propose de toucher tous les professionnels (hébergeurs, restaurateurs).

Marc FABREGUE évoque la possibilité offerte de consulter en ligne le suivi quotidien de l'activité du GIHP sur le territoire.

Diane MASSENAT évoque la possibilité d'utiliser le véhicule du GIHP pour des transports touristiques de courte durée à la demande.

Point sur l'accessibilité du Port Départemental du Chichoulet à Vendres-plage et du dispositif « Port ouvert à tous »

Fodil KOUIDER nous informe que suite aux débats qui se sont tenus lors des précédentes CIA, concernant l'accessibilité du Port Départemental du Chichoulet, le Département de l'Hérault a relancé son programme « Port ouvert à tous ». A cette occasion, le 15 février 2023, le Département a décidé d'accorder un budget de 30 000 € à l'opération.

Les services de La Domitienne ont été associés au diagnostic et de nombreux aménagements sont prévus (mobilier, signalétique...). Les travaux débuteront avant la fin de l'année 2023.

Le Président exprime la difficulté pour le port de trouver un équilibre financier. Les négociations du renouvellement de la délégation de service public sont en cours. Il précise, que tout investissement y compris d'accessibilité suppose une durée d'amortissement plus longue que celle attachée à la délégation.

Point d'étape de la marque « Destination pour tous » sur les communes de Colombiers et de Lespignan

Claude BLAHO PONCE relève la qualité de l'engament de La Domitienne pour une accessibilité universelle. Elle rappelle avec Diane MASSENAT le contexte de la démarche, les niveaux de la marque, la gouvernance du projet ainsi que la démarche de renouvellement qui débutera en 2025.

Elles évoquent, les réunions du 23 mai et du 1^{er} décembre 2022 qui ont permis de fixer une feuille de route post-labellisation pour accompagner la progression de la destination et plus particulièrement, pour identifier les réalisations effectuées sur les communes concernées.

Ainsi, il a été programmé :

- Une évaluation « Tourisme & Handicap » d'une chambre d'hôtes à Lespignan,
- La mise à jour dans tourinsoft des équipements évalués accessibles du territoire départemental en lien avec le site internet d'handitourisme,
- Les avancés sur le programme « Port ouvert à tous »,
- La mise en service de l'accueil téléphonique pour les personnes sourdes et malentendants,
- La mise en place des registres d'accessibilité dans les établissements de La Domitienne,
- L'accessibilité numérique du Internet de l'Office de Tourisme.

Le Président rappelle que la commune de Colombiers a engagé sur trois ans un financement de 2,5 millions € de travaux d'aménagement autour du port fluvial. A

cette occasion, l'accessibilité sera renforcée à travers, la création d'une nouvelle passerelle, d'un ascenseur PMR en zone technique, ou encore, de la mise en accessibilité des locaux techniques des étages.

Concernant la labellisation Tourisme & Handicap sur le territoire, Diane MASSENAT rappelle l'évaluation qui a été réalisée auprès d'une chambre d'hôtes. Les résultats nous donnent :

- Un taux de conformité obligatoire insuffisant qui se situe entre 42 % et 62 %.
- Un taux de confort d'usage suffisant qui se situe entre 75 % et 82 %.

Le score obtenu ne satisfait pas aux critères du Label « Tourisme et Handicap ». Néanmoins, l'établissement est orienté vers le label « Tourisme accessible ».

Pour l'année 2024, il est envisagé que :

- Hérault tourisme sollicite le bureau d'études de David Costes afin de préfigurer 3 périmètres d'extension « Destination pour tous » pour préparer le bilan 2025, via 3 axes :
 - Le Port du Chichoulet et la plage du Chichoulet,
 - La commune de Nissan Lez Ensérune au travers de son musée de l'Abbé Girry,
 - La commune de Cazouls-Lès-Béziers suite aux travaux de la place des 140 et sa voie verte,
- La Domitienne lancera la labellisation T&H de 12 Etablissements Recevant du Public de son territoire (médiathèques, salles de spectacles). Un budget devrait être alloué avec un conventionnement via l'association « Roule nature » agréée évaluateur T&H.
- La Domitienne et Hérault tourisme finaliseront conjointement la fiche « 1 journée à la plage » sur la commune de Vendres pour la saison 2024 suite à l'état des lieux réalisé (plage près du port du Chichoulet et plage des Sablières près du camping). Le Président évoque à ce sujet le contrat territorial avec le Département (2005-2014) allouant une enveloppe budgétaire sur l'accessibilité des plages de Vendres non utilisée. Il rappelle que le littoral relève du domaine public maritime. Il nous renvoie sur la direction du pôle développement territorial. Michel DOUARD indique que l'ensemble des travaux d'accessibilité ont fait l'objet d'une réflexion globale au parlement de la mer. Il regrette le manque de communication et de transversalité entre les différentes instances.

La Domitienne et Hérault Tourisme lanceront 4 évaluations d'accessibilité d'itinéraires doux pour conforter l'offre adaptée :

- La voie verte au départ de Saint-Chinian via la commune de Cazoulslès-Béziers en direction du Malpas,
- Les berges du canal de la commune de Colombiers en direction du Malpas,
- o La mise en œuvre du plan départemental des Itinéraires de promenade et de randonnée autour de la commune de Nissan Lez Enserune.
- o La boucle « oenovélo » « Vignobles et découverte ».

Ce programme viendra en appui des 6 itinéraires repérés accessibles des « Montagnes du Caroux pour tous » à « la Passa Païs ».

Point d'étape sur le service public d'accueil auditif en faveur des personnes sourdes et malentendantes

Rappel du vote du Conseil communautaire concernant le déploiement à titre gratuit du service public d'accueil téléphonique en faveur des personnes en situation de handicap auditif sur l'ensemble du territoire (ACCEO). A cette fin, il a été décidé que La Domitienne supporte l'intégralité des coûts annuels, soit 7 920€ TTC. Le service est effectif pour La Domitienne et ses communes membres depuis septembre 2022. Tous les agents référents sont formés.

Néanmoins, on est loin des résultats attendus.

Le service peine à démarrer. Une session de recyclage et de réflexion sur la valorisation du service auprès de la population a été réalisée le 26 septembre 2023. Plusieurs axes sont à l'étude, le partenaire s'engage à accompagner les communes sur un plan de communication.

Points divers

Il est réaffirmé l'engagement de La Domitienne pour une accessibilité pour tous en rappelant l'ensemble de ses actions déployées :

- Valorisées dans son magazine n°69 du mois de mai 2022,
- Par l'accueil de Dylan, stagiaire du lycée professionnel Jean MERMOZ de Béziers porteur d'un handicap visuel,
- Les actions culturelles en faveur de la sensibilisation au handicap qui se sont déroulées sur le territoire et pour lesquelles La Domitienne a participé :
- La manifestation « Le Diversival » organisée par son association éponyme s'est tenue du 26 au 28 mai 2022 à Vendres. A cette occasion, une démonstration de Quad Rugby par les Sharks MHR, une conférence de Nicolas Subreville « Handicap : du respect de la différence au droit à l'indifférence », un concert musical en langue des signes français.
- « Le Festival des Arts Urbains de Maraussan » a eu lieu le 4 juin 2022. Cette deuxième édition du FAUM a mis en lumière la culture Hip-Hop de belle façon, et à cette occasion, lors du concert du groupe Combo Pacheco, les artistes ont invité Dylan notre stagiaire, fan de musique, à les rejoindre sur scène pour partager une prestation solidaire.
- La participation à une conférence organisée par le Conseil départemental citoyenneté autonomie de l'Hérault le 14 septembre 2023 qui a été l'occasion de mettre en avant nos travaux sur l'obtention de notre label « Destination Pour Tous ».

Le Président lève la séance à 16H00 en remerciant les membres de la commission ainsi que tous les intervenants pour leur participation active.

Compte rendu rédigé par Fodil KOUIDER, validé par Esther MARTCHILI et visé par le Président Alain CARALP